
Réunion du GAC avec le Comité consultatif At-Large

Séance 13 - Réunion du GAC avec l'ALAC

Table des matières

Contexte	2
Sujets de l'ordre du jour principal	2
Principaux documents de référence	2
Informations complémentaires	3

Objectif de la séance

Le GAC et le Comité consultatif At-Large (ALAC) se réunissent lors des réunions de l'ICANN pour discuter des questions de politique publique intéressant les gouvernements et les utilisateurs finaux.

À l'ICANN70, l'ALAC et le GAC discuteront des principales questions d'intérêt commun relatives à l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) et des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (SubPro).

Contexte

Le Comité consultatif At-Large (ALAC) est le principal canal de l'organisation désigné par l'ICANN permettant aux utilisateurs individuels de l'Internet de faire entendre leurs voix et d'y exprimer leurs préoccupations. L'ALAC est composé de 15 membres qui représentent la communauté At-Large, à savoir deux membres choisis par chacune des cinq organisations régionales At-Large (RALO) et cinq membres nommés par le Comité de nomination de l'ICANN. Pour défendre les intérêts des utilisateurs finaux, l'ALAC formule des conseils sur les activités de l'ICANN, notamment en matière de politiques Internet élaborées par les organisations de soutien de l'ICANN.

Le GAC et l'ALAC se réunissent lors des réunions publiques de l'ICANN afin de coordonner et discuter des questions de politique publique d'intérêt commun.

Sujets de l'ordre du jour principal

1. EPDP

Les représentants du GAC et de l'ALAC discuteront des questions liées au WHOIS et à la protection des données, en particulier :

- les prochaines étapes à la suite de l'adoption par le conseil de la GNSO des recommandations de politique de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire pour les données d'enregistrement de domaines génériques de premier niveau (gTLD), conformément à son [rapport final](#) (30 juillet 2020) et à la lumière des déclarations de la minorité du GAC, l'ALAC et les autres parties prenantes (consultez l'annexe E du rapport final).
- L'analyse d'autres travaux de politique concernant les questions dites de « priorité 2 » non traitées pendant l'étape 2 de l'EPDP (personne physique vs. personne morale, contacts uniques pseudonymisés et exactitude des données)

2. Procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD

Le GAC et ALAC se concentreront sur les possibilités potentielles de coordination et de convergence sur les sujets d'intérêt liés aux séries ultérieures de nouveaux gTLD à la suite de la publication du [rapport final](#) du groupe de travail consacré à un processus d'élaboration de politiques sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, soumis au conseil de la GNSO, en préparation d'un avis potentiel au Conseil d'administration de l'ICANN sur le rapport final.

Principaux documents de référence

[Déclaration de la minorité du GAC sur le rapport final de l'étape 2 de l'EPDP sur les données d'enregistrement des gTLD](#)

[Lettre du Président-directeur général de l'ICANN au GAC à propos de la déclaration de la minorité sur le rapport final de l'étape 2 de l'EPDP](#)

[Supplément à la déclaration de l'ALAC sur l'EPDP](#)

[Fiche de suivi du GAC : statut des principaux domaines d'intérêt du GAC pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#)

Informations complémentaires

[Page des activités du GAC et de l'ALAC](#)

Gestion des documents

Réunion	ICANN70 Forum virtuel de la communauté, 22 au 25 mars 2021
Titre	Réunion du GAC avec l'ALAC
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et du public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 4 mars 2021